

Mémoire sur le chanvre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne**

Band (Jahr): **1 (1760)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382479>

Nutzungsbedingungen

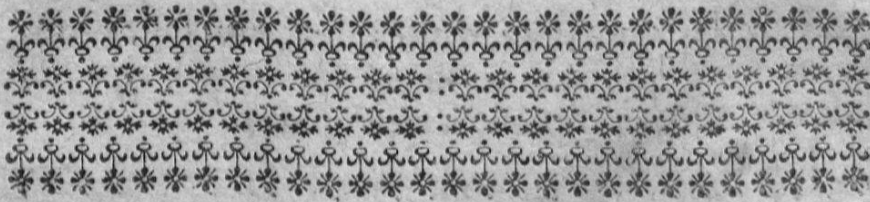
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



VIII.
MEMOIRE
SUR LE
CHANVRE.

I. PARTIE.

DE LA CULTURE DU CHANVRE.

LE but de cet ouvrage, consacré au bien de notre patrie, & à l'encouragement de l'économie, & de l'agriculture, nous a engagé à publier ici quelques observations sur une plante, dont la culture est d'une utilité générale. Le *chanvre* est très connu dans la *Suisse*; on l'y cultive par-tout, excepté, sur les plus hautes montagnes. Le produit de cette culture fait les richesses de quelques contrées: Serroit-il raisonnable de conclure de là, qu'il est inutile d'en donner une idée distincte? Au contraire, plus l'avantage, qu'on en retire est considérable, plus il est important d'en encourager la culture & de la rendre plus parfaite. Nous ne croions donc pas nous écarter du but de cet ouvrage, en communiquant aux

M 4

gens

gens de la campagne toutes les nouvelles observations, que l'on a faites sur la manière de cultiver & de préparer cette plante. *

LE chanvre se nomme en Latin *Cannabis*, ou *Cannabium*; en Italien *Canape*, en Allemand *Hanse*; en Anglois *Hemp*, en Danois *Hamp*, en Hollandis *Kenep* ou *Kemp*. Il y en a de deux especes, le chanvre sauvage, & le chanvre cultivé. On distingue parmi le dernier les deux sexes: Il y a du *chanvre mâle* & du *chanvre femelle*. Les Anglois nomment le chanvre femelle *Fimble-hemp*, & le mâle *Karle-hemp*: les Allemands appellent l'un *fimmel* & l'autre *Sommer-Hanf*.

IL me paroît inutile, de m'arrêter à décrire une plante aussi connue. Je dois cependant avertir le lecteur, que je suis l'opinion de quelques modernes, confirmée par l'expérience, pour m'écarter de la dénomination reçue presque par-tout. J'appelle *chanvre femelle* l'espece qui porte de la graine, & *chanvre mâle* celle, qui ne produit que des fleurs, avec une
forte

* Les derniers euvrages, qui nous sont tombés entre les mains sur cette matière sont: Le traité de Monsieur *Dodard*. Le traité de Monsieur *Du Hamel* sur les cordes. L'ouvrage de Monsieur *Marcandier* sur le chanvre. Un ouvrage Anglois: *A Compendious Sistem of natural History*. Traités d'Agriculture par *Travels*. Ce dernier a été traduit il y a quelques années à *Leipfig*. J'ai consulté avec soin tous ces ouvrages. Je ne parle pas de tous les dictionnaires sur l'œconomie, & sur d'autres matières. Je dois cependant nommer le Dictionnaire de commerce de Monsieur *Savary* & le *Dictionnaire Encyclopédique*.

sorte de poussière, qui fertilise les fruits de l'autre sexe, lors qu'elle est poussée dessus.

BIEN que je ne me sois proposé de parler que de la culture & de la préparation du chanvre, je ne puis pas m'empêcher de dire ici quelque chose de son usage. Le chanvre croit chaque année d'une semence ronde, enfermée dans une écorce. Il pousse une seule tige, droite, quarrée & vuide en dedans. Les feuilles sont longues, étroites, pointues & un peu languettées, elles ont à peu-près la figure d'une main ouverte. Leur couleur est d'un verd foncé, & elles ont une odeur désagréable.

LA tige est couverte d'une écorce un peu résineuse, qui commence à se détacher dans l'eau, & que l'on sépare ensuite par filamens. On le file ensuite pour en faire des cordes, ou de la toile. Le bois devient fort épais lors qu'on le sème rare, dans une bonne terre; ordinairement on le brûle pour en tirer une sorte de charbon, qui est propre à faire de la poudre. Cette plante, dit un de nos plus célèbres Botanistes, n'est pas d'un grand usage dans la médecine, elle a la propriété d'endormir & d'appesantir. Les anciens pensoient bien différemment; ils lui attribuoient des qualités admirables, & ils l'emploioient dans plusieurs maladies. *Plin*e raporte, que la graine de chanvre est dessicative; selon lui, elle détruit la semence de l'homme, qui en mange trop. Au contraire elle rend les poules fécondes, & c'est pour cela qu'on les en nourrit

pendant l'hiver. Tous les oiseaux l'aiment beaucoup. Le suc qu'on en tire est propre à faire sortir les vers, qui sont dans les oreilles. Si on la met dans de l'eau, c'est un spécifique contre le rhume & la jaunisse. On en tire une huile comme des autres semences, dont on peut frotter utilement ceux, qui ont la petite vérole. Cette huile est émolliente, & soit qu'on l'emploie intérieurement, ou extérieurement, elle n'a pas les dangereuses propriétés, que l'on attribue à la plante même avec ses feuilles.

PROPRIETES DU CHANVRE.

LA grande quantité de résine, qu'elle contient, lui procure la qualité d'épaissir l'eau; c'est sur ce fondement que l'on en fait boire aux chevaux. Si l'on fait cuire du chanvre verd avec sa semence, & que l'on répande cette eau sur la terre, cela en fait sortir les vers. C'est ainsi que les pêcheurs en attrapent beaucoup. *Mathiole* conjecture de là, que le même moien produiroit peut-être le même effet sur les hommes. La qualité résineuse du chanvre lui donne encore une propriété astringente. Les feuilles reduites en poudre sont un spécifique contre la dysenterie. On les fait cuire avec la semence encore verte, pour en faire boire l'eau aux chevaux & aux bœufs, qui ont le flux de ventre.

LA racine cuite dans de l'eau, fait de bons cataplasmes pour les parties nouées par la goutte. C'est un spécifique contre toutes les humeurs

humeurs qui se jettent sur les parties nerveuses. Elle diminue l'inflammation, elle dissipe l'enflure & la dureté. Pilée, lorsqu'elle est encore fraîche, & changée souvent, elle est très bonne pour toutes les brûlures; dont elle calme la douleur. L'eau, dans laquelle on a cuit la racine, est un cistère pour les chevaux, qui ont des vers. *Pline* assure, que la laine qui se trouve sur les toiles de chanvre, en particulier sur les vieilles voiles, est d'un grand usage dans la médecine. Elle a selon lui les propriétés du *Spodium*. Si l'on prend chaque jour à jeun 3. ou 4. grains de chanvre, on est garanti de la peste. Une eau calmante composée de graine de chanvre, de pavots & de suc de verveine est propre à faire dormir & à dissiper les violens maux de tête, dans les fièvres chaudes. Prise intérieurement, elle apaise la soif; elle adoucit les rhumes, & elle dissipe la pesanteur d'estomac. L'huile qu'on en tire mêlée avec une lessive de chaux vive, appliquée sur un linge, arrête la gangrène, & enlève les cicatrices de la petite verole. Un autre Auteur rapporte, que les feuilles de chanvre pilées avec la racine sont bonnes, pour dissiper les goitres, sur lesquels on l'applique. Une ptisanne de cette semence avec de l'eau, ou avec du lait de chevre est un remède pour la jaunisse & pour les obstructions. Si on en fait du petit lait, il calme *la trop grande chaleur de l'urine*. Mêlé avec de l'eau rose, c'est une très bonne eau de senteur, qui dissipe les taches de la petite verole.

QUOI

QUOIQUE les anciens aient attribué au chanvre de très-grands avantages, ils ne se font pas fait illusion sur ses mauvaises qualités. La graine de chanvre est funeste pour l'estomac, parce qu'elle est de très dure digestion. Elle produit des mauvaises humeurs, & par là, elle est la cause des maux de tête. Les anciens en faisoient des gâteaux, qu'on servoit au dessert, & dans la suite on en a fait des dragées, qu'on croioit propres à exciter à boire. Maintenant, dit Mr. *Marcandier*, on a bani de nos tables ce mauvais ragout. Ceux qui donnent cette semence aux enfans attaqués du mal caduc, se trompent grossièrement s'ils pensent les soulager, il est certain, qu'ils ne font qu'irriter le mal.

LES *Hottentots*, dit *Kolbe*, mêlent dans leur tabac des feuilles d'une plante, qu'ils nomment *Daka*, & qui n'est autre chose que du chanvre sauvage. L'huile, que l'on tire de la graine de chanvre est bonne pour bruler & pour broier les couleurs. On la fait entrer dans la composition du savon gris, dont on se sert dans les fabriques de drap & de bonnets. Les Arabes s'en servent comme d'un met délicat. La farine, qu'ils en tirent mêlée avec de l'eau, fait, dit-on, une liqueur, qui enivre beaucoup.

LES gâteaux, qui restent après avoir tiré l'huile de la graine de chanvre, servent à engraisser les vaches, les cochons & les chevaux; on en fait usage en Allemagne & en France. Les pêcheurs s'en servent au lieu d'amorce.

Il n'est donc pas probable, comme on le dit, que l'eau, dans laquelle on a mis tremper du chanvre soit nuisible aux poissons. Mais on doit bien se garder d'en laisser boire au bétail, elle lui seroit funeste, tout comme à l'homme.

LA principale utilité de cette plante, consiste dans son écorce: Lorsque l'eau, dans laquelle on a fait rouir le chanvre l'a écartée de la tige; on l'en sépare, on la rend propre à être filée, & elle est d'un très grand usage dans l'œconomie. Les anciens n'ignoroient pas cette propriété du chanvre. L'usage que les Romains en faisoient, dans la marine, nous autorise à conclure, que les autres peuples ne l'ignoroient pas plus qu'eux. Ils en faisoient des cordes, pour l'agriculture & pour la navigation, & des toiles pour les voiles. Ils s'en servoient même pour ombrager leur amphitéatre, leurs rues, & leurs places publiques. Il paroît, qu'il y a très longtems, que les Chinois & les Japonois s'en servent. On peut croire qu'ils ont reçu ces connoissances des anciens.

PASSONS maintenant à la culture de cette plante. Elle demande une bonne terre, grasse & légère. Voici comment on la prépare. Il faut transporter avant l'hiver l'engrais, sur le champ, ou l'on veut semer du chanvre. Quelques personnes commencent par le labourer. Les particules de sel, qui s'échappent du fumier pendant les pluies & les neiges de l'hiver, préparent la terre. Cette première précaution,

caution, bien que négligée par nos païsans, est d'une grande utilité, pour le chanvre. Si l'on laboure la terre, pour la première fois, il fera très avantageux d'entasser le gazon & de le brûler. On détruit ainsi toutes les plantes étrangères & l'on se procure une excellente terre, que l'on peut répandre vers le nouvel-An sur le terrain, que l'on veut ensemer. Quoique le chanvre croisse à-peu-près partout, il aime cependant les lieux gras & humides: Il lui faut un air tempéré. Comme il supporte le froid plutôt que le chaud, il réussit mieux dans les païs du Nord. Dans la Suisse, il est plus abondant dans les terres grasses de nos vallées. Si on le sème dans des lieux secs, & où l'air est chaud, il n'est jamais si fort ni si parfait, que lorsqu'on le place dans des terres grasses & dans un climat plus froid, mais aussi il est plus fort

LE chanvre croit aussi dans les plaines, si on sçait choisir des lieux convenables, mais en particulier, si on le place sur les bords des rivières. On en sème assés en France, pour que ce royaume fut en état de se passer des étrangers à cet égard. On en a en Angleterre, mais pas assés pour fournir la marine du Roi. C'est à Amsterdam, que les Hollandois ont leur plus grand magasin pour la marine. On y estime un balot de chanvre sérancé, suivant sa qualité, sçavoir le Schip-pond de celui de Königsberg 50. florins.

celui de Riga . . . 48.

celui de Petersbourg 36.

celui de Moscou de 26. à 39.

Le Codille 18.

LE

LE chanvre crud vaut environ un quart de moins. *L'Italie* en fournit aussi, qui est fort estimé. *Savary Dict. de Commerce.*

AU nouvel an il faut songer à faire la seconde opération. Elle consiste à renverser encore une fois toute la terre, & même si elle est forte, il faut le faire jusques à trois fois, mais il n'est pas nécessaire d'aller toujours à la même profondeur. Enfin on doit la répéter pour la dernière fois au tems des semailles. Alors on ne doit pas épargner sa peine pour nettoier le champ de toutes les pierres, des racines, des restes de gazon, pour écraser les mottes, pour répandre le fumier, si on n'a pas eu l'attention de le faire auparavant, pour disperfer les monceaux de cendre & de terre brulée. En un mot il faut que vôtre champ soit semblable à un jardin potager, dans lequel on veut sémer des légumes.

ON fera bien de choisir un terrain auprès d'un fossé, qui reçoive les eaux trop abondantes, & où l'on puisse en puiser lors qu'on en aura besoin. La meilleure manière d'arroser une chenevière, c'est de la mettre toute à la fois sous l'eau. Mais si l'eau se jette plus d'un côté que d'un autre, le chanvre est inégal. Au reste on ne doit prendre cette précaution, que dans une longue sécheresse.

APRES avoir ainsi préparé la terre, il est tems de l'ensemencer. La semence doit être bien entière, d'une couleur obscure, qui marque sa maturité, mais surtout elle doit être

être de l'année précédente. Plus vieille elle ne vaut rien.*

ON doit la semer en Avril, plutôt, ou plus tard suivant le climat & la saison. Dans des bonnes terres grasses, on sème plus épais que dans des terres sèches & maigres. Je sème quatre mesures de Berne dans un très bon terrain, bien arrosé, d'un demi arpent. Prenez garde, que la semence ne soit ni trop épaisse, ni trop rare. Il en faut davantage que pour le froment: L'expérience apprend la quantité. Que la semence soit mise très profond, & qu'elle soit bien couverte, afin d'être en sûreté, contre les oiseaux, la volaille & particulièrement les pigeons, qui en sont très friands.

COMME le chanvre aime l'humidité, il est toujours à souhaiter, qu'il pleuve sur la semence. Il lève fort vite dans une terre mouillée, mais c'est tout le contraire dans une terre sèche, si l'art ne vient pas à son secours. S'il est une fois levé il est assés fort
pour

* Dans la plupart des endroits en *Allemagne*, on sème le chanvre vers la St. Marc, au déclin de la lune. En *France*, à la St. Nicolas. Nos païsans qui suivent encore la vieille tradition, aiment à le mettre en terre le Vendredi saint, & par là même dans un tems indéterminé, qui tombe trois semaines plutôt ou plus tard. Les gens raisonnables ne s'arrêtent pas à un jour fixe, mais ils se dirigent suivant la saison & le climat. Dans des païs chauds & secs, on doit semer plutôt que dans des lieux froids & humides. *Chomet* dit, qu'on le sème en *France*, depuis le commencement d'Avril à la fin de Juin.

pour supporter les incommodités de la saison, pourvu que la sécheresse ou le froid ne le surprenent pas, lors qu'il germe. Quelques pluies rares & d'abondantes rosées sont suffisantes, pour l'entretenir. Une fois semé il demande peu de soins. S'il lève rare, il est à craindre que l'herbe ne l'étouffe, dans ces cas il faut arracher les mauvaises herbes. Mais dès que le chanvre est plus grand que l'herbe, il la tue de lui même. En *Angleterre*, où l'on cultive cette plante pour en faire des cordages & de la toile grossière pour les voiles, on en arrache beaucoup, lors qu'il est levé, enforte que les plantes sont à un pied de distance l'une de l'autre. Avec cette précaution, il devient une fois plus gros. Mais cette méthode ne vaudroit rien parmi nous, qui faisons du chanvre pour en faire des toiles d'un usage ordinaire. Plus il est semé épais & plus les tiges sont fines & pliantes. Le fil que l'on tire d'un chanvre fin est aussi fort que celui que l'on tire d'un chanvre grossier. Sur la fin du mois de Juillet le chanvre, que j'ai appelé mâle, commence à devenir jaune vers le haut, & blanc du côté de la racine, les fleurs tombent: C'est une marque de sa maturité. On doit se disposer à le recueillir: Il ne peut pas rester plus longtems sans préjudice. Cependant comme cette espèce est destinée à fertiliser l'autre par sa poussière, on ne doit pas l'arracher, jusques à ce que parvenue à une parfaite maturité, on puisse être assuré, que cette opération a eu lieu. Sans cette précaution la semence est imparfaite, & elle ne con-

fiste plus que dans des grains vuides & trompeurs.*

† AU commencement du mois d'Août, il faut arracher le chanvre mâle. On ne doit jamais prendre qu'une tige à la fois & l'on doit observer, qu'elles soient toutes de la même hauteur, dans la main de celui, qui les arrache. Il faut bien prendre garde de ne pas gâter l'autre espèce, qui doit encore rester sur pied pendant trois, quatre, jusqu'à six semaines après l'autre.

L'ON a dans la *Suisse* une mauvaise coutume: On arrache en même tems les deux espèces, & l'on se contente de laisser sur les bord de la cheneviere, autant de plantes, que l'on croit en avoir besoin pour l'ensemencer de nouveau. Ainsi nous perdons doublement. Premièrement, nous arrachons le chanvre femelle, avant qu'il soit mur & qu'il ait achevé de croître, & nous perdons beaucoup de

* L'expérience prouve ce système aussi bien que la nature. Les tiges, qui ne portent que des fleurs, dont la poussière est destinée à féconder la semence, qui est propre à l'autre espèce, croissent plus promptement & s'élèvent plus haut, afin de remplir plus facilement leur destination. L'auteur de l'histoire naturelle, qui a paru en *Angleterre* en appelle à l'expérience des habitans du Comté de *Lincoln*. Comme il y croit beaucoup de chanvre, il est probable, que l'on y a fait un plus grand nombre d'expériences sur cette plante.

† Cette règle est sujette à beaucoup d'exceptions: On ne doit l'observer que dans les endroits, où l'on sème

de semence, qui se vend fort cher. Si l'on le laissoit subsister après avoir arraché toutes les plantes mâles, ce seroit seulement alors qu'il prospéreroit le plus.

QUAND le chanvre femelle est mur on l'arrache tout comme l'autre, * on en fait des faisceaux, que l'on entasse. Pour ramasser la semence, on fait un ou plusieurs creux, dans lesquels on place les gerbes renversées. On les couvre de paille, & on jette la terre qu'on a tiré du creux tout à l'entour, afin que la semence soit bien couverte. La chaleur de la terre & l'humidité des feuilles produisent une fermentation, qui rompt l'écorce extérieure sans endommager la graine. Elle tombe, & on peut la ramasser dans le creux. Une trop longue fermentation seroit dangereuse. Dans d'autres endroits on laisse sécher le chanvre, on l'étend ensuite sur un linge, & on le bat avec des baguettes. La semence, qui est mure tombe facilement, & c'est celle, dont

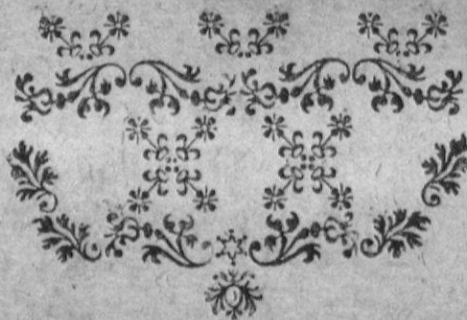
N 2

on

me le chanvre au mois d'Avril. Si on le sème plutôt ou plus tard il meurt aussi plus vite ou plus lentement. La coutume, ou plutôt la superstition a fixé un jour pour cela. Nos paysans ont choisi la St. Jacques pour arracher leur chanvre, ainsi ils le font beaucoup plutôt qu'en Angleterre & dans les pays du Nord, où on ne l'arrache que vers le milieu ou sur la fin du mois d'Août. Un œconome exact observera la maturité, que la nature lui montre par des signes, qui ne sont pas équivoques.

* Nous l'arrachons sur la fin du mois d'Août, en Allemagne on le fait à la St. Barthelemi & en Angleterre à la St. Michel.

on se fert pour ensemer la terre. L'autre, qui se sépare plus difficilement, & qui est beaucoup moins bonne, sert de nourriture aux oiseaux. On en tire aussi de l'huile, qui est propre à divers usages, comme nous l'avons dit plus haut.



II. PARTIE.
DE LA PREPARATION DU
CHANVRE.

DES que le chanvre a été arraché, il faut le rouir. Dans quelques endroits on fait un fossé, que l'on remplit d'eau: on y couche le chanvre, on le couvre de paille, & on le charge de pierres, ou de bois, en sorte qu'il soit enfoncé de trois ou quatre pieds dans l'eau. Il faudroit toujours avoir la précaution de couper les pointes & les racines du chanvre, qui ne sont propres qu'à gâter le fil. Souvent on fait sécher le chanvre avant que de le rouir. Mr. *Marcandier* juge que cette précaution est non seulement inutile, mais même nuisible, en ce que lors qu'il pleut sur du chanvre à moitié sec, cela le tache & le noircit. Il vaut beaucoup mieux le faire rouir tandis qu'il est verd, & que les suc circulent encore. Par là on gagne du tems, en ce qu'il ne faut que quatre jours, pour le rouir, au lieu que suivant l'autre méthode il faut huit à dix. D'autres se contentent de le mettre dans des ruisseaux d'eau courante. Mais une bone police défend cet usage, parce que l'eau devient inutile & même dangereuse. Parmi nous on fait rouir le chanvre sur la terre. On l'étend dans des prés, & la rosée & la pluie achèvent l'ouvrage. Mais il faut observer de le tourner souvent. Nos paisans

N 3

sont

font persuadés que la terre, sur laquelle on a rouï du chanvre en devient plus fertile. Cette méthode ne me paroît pas la meilleure, premièrement parce qu'elle prend beaucoup plus de tems : en second lieu, le chanvre est exposé à plusieurs dangers : Enfin, il n'est jamais rouï aussi également que dans l'eau. Les partisans de ce système alléguent, que le chanvre ainsi préparé produit des rittes d'une belle couleur d'argent, au lieu que celle de celui qu'on rouï dans l'eau, contracte une couleur de paille, & que les toiles faites avec le dernier ne deviennent pas si blanches. Mais d'où vient, que tous les chanvres étrangers, qu'on a rouï dans l'eau donnent des rittes fort blanches ? Les Toiles d'*Hollande* ne cèdent rien aux nôtres pour la blancheur. Jusques ici on a attribué leur avantage à la qualité de nôtre eau. Il est vrai, que le linge qu'on y lave devient rouge, & que si on se sert pour cela d'une eau tranquille, comme celle d'un lac, elle vaut mieux, que si on se servoit d'une eau courante. Il suffit que le chanvre rouï à nôtre manière soit plus estimé & païé plus cher par les fabricants, pour que le laboureur ne regrette pas son travail.

LE but de cette opération est de décoller la matière résineuse, qui attache à la tige les fils de l'écorce, afin qu'on puisse plus facilement les séparer. Si on le laisse rouï trop longtems, il se pourrit, & le fil en est plus foible ; si au contraire il y reste trop peu, on ne peut pas le séparer. L'expérience apprend mieux que toutes les règles, le milieu,
que

que l'on doit tenir. On peut d'autant moins déterminer un certain tems, que l'eau, le tems, & le chanvre même y apporte beaucoup de difference. Les observations qu'a faites à cet égard Mr. *Du Hamel* le lui ont prouvé d'une manière qui n'est pas équivoque. Il a trouvé :

1. QUE le chanvre étoit plutôt rouï dans une eau dormante, que dans une eau courante ; dans une eau trouble, que dans une eau claire. 2°. Qu'il est plutôt préparé dans un tems chaud que dans un tems froid. 3°. Que le chanvre, qui a cru dans une terre légère, qui a toujours eu assés d'humidité, qui a été rouï de bonne heure, se rouït plus vite que celui qui a cru dans une terre forte, dans des lieux secs, & qui a été séché. On tient que le chanvre, qui demande moins de tems pour être rouï, vaut mieux que l'autre & que le fil en est plus fort.

ON rouït le chanvre femelle tout comme l'autre, après qu'on en a ôté la graine : comme il reste plus longtems en terre, & qu'il croit davantage, le fil en est plus grossier, mais en même tems plus fort,

LORS que le chanvre a été suffisamment rouï, il faut le transporter dans un lieu sec pour le sécher. Ensuite on le lie en faisceaux, & on passe à une autre opération. Elle consiste à séparer les fils de la tige. On le fait en le teillant, ou en le brulant.

TOUT le monde sçait comment on teille le chanvre. On casse la tige du côté de la racine & mettant le doigt entre le fil & la tige, on vient à bout de le séparer. Ce travail est long, puis qu'il faut tenir chaque branche l'une après l'autre. La seconde méthode est de briser le chanvre. Je ne m'arrêterai pas à décrire ici la machine dont on se fert pour cela, elle est aussi connue que simple.

A V A N T que de briser le chanvre, il faut bien le sécher sur le feu. La prudence exige qu'on fasse cette opération dans des lieux éloignés de tous les bâtimens. On a vu arriver plusieurs incendies pour avoir manqué de cette précaution.

D A N S les lieux, où il y a beaucoup de chanvre, ces espèces de séchoirs sont faits de pierres, pour servir pendant longtems à l'usage du public. Ailleurs, on les fait pour une fois seulement avec des planches. On doit choisir un endroit exposé au Midi & à couvert des vents du Nord. Ordinairement, ils doivent avoir neuf à dix pieds de longueur, & cinq à six pieds de largeur. On doit les creuser au moins de 2. à 4. pieds dans la terre. Quatre pieds au dessus du foier, on fait une grille avec des perches encore vertes, sur laquelle on met le chanvre. On se fert quelquefois des fours ordinaires, mais souvent le chanvre s'y brule. Il faut observer de ne pas mettre trop de chanvre à la fois & de le tourner fréquemment afin qu'il soit également sec par tout.

EN

EN le brifant, on sépare l'écorce & on la nettoie. Lors que cela est fait, on l'assemble en paquets, d'environ deux livres, dont on fait une sorte de tresse. La méthode de briser le chanvre vaut mieux que celle de le teiller; premièrement parce qu'elle prend moins de tems, puisqu'une femme en brise jusques à 20. ou 30. livres par jour: en second lieu, parce que le chanvre est mieux dépouillé de la paille. Enfin en teillant, on n'ôte pas la gome & les saletés, qui se sont accumulées dans l'eau, surtout si le chanvre a été rouï dans du marais; au lieu qu'en le brifant, on ôte toutes ces choses, & les séranceurs s'en trouvent bien, car cette poussière les incomode beaucoup. Malgré ces inconvéniens pour la bourle des propriétaires & pour la santé des ouvriers, il y a des Provinces où l'on teille tout le chanvre.

APRES tout ce qu'on vient de dire, on comprendra sans peine, qu'il doit y avoir une grande différence dans le poids du chanvre qui a été brisé, & le poids de celui, qui a été teillé. Le vendeur y gagne, & l'acheteur doit y faire attention.

LORS que l'on ne vend pas le chanvre crud; mais qu'on le travaille dans le país, comme parmi nous, il faut le nettoier & le préparer avec encore plus de soin. On suit encore dans plusieurs endroits la coutume des anciens, qui le pilotent dans des espèces de grands mortiers de bois, dont les pilons sont garnis de fer par le bout. Parmi nous on

fait plutôt usage d'une sorte de moulin, que nous nommons des *Battoirs*.

CETTE machine accélère beaucoup l'ouvrage. Elle consiste dans une roue à eau, qui sert à mettre en mouvement un rouleau fort pesant, qui roule sur une table ronde avec une extrême rapidité. Enforte que les femmes qui doivent retourner le chanvre risqueroient d'avoir leurs mains écrasées si elles n'étoient pas sur leurs gardes. Nos *Battoirs* ont d'ailleurs tous les avantages que l'on cherche dans les moulins ou l'on vouloit battre le chanvre, comme l'on pile la matière dont on veut faire du papier. Ils n'ont pas répondu à l'attente de Mr. *Du Hamel* à cause du trop grand déchet.

ON fait passer le chanvre sous ces machines, pour séparer encore mieux les fils, qui ne se sont pas assez divisés en le teillant. On y réussit mieux en le frottant qu'en le pilant. La méthode de froter a aussi cette incommodité, c'est qu'elle fait beaucoup de cette poussière, qui est si dangereuse.

APRÈS que le chanvre a été réduit en cet état, il n'est pas encore propre à être filé; on doit encore le sérancer. Le sérancier doit avoir plus d'un sérant, ou d'un peigne. Le chanvre sera meilleur à proportion du nombre de sérans dans lesquels on le fera passer. Suivant l'auteur de l'article du Dictionnaire Encyclopédique, on devrait au moins en avoir quatre. Le premier pour préparer le chanvre, le second pour séparer les
étoupes,

étoupés, le troisième pour la seconde forte d'étoupes, & le quatrième pour la troisième forte.

LE chanvre, ainsi préparé vaut plus, ou moins, à proportion de sa finesse & de sa force.

OBSERVES par raport aux férans 1°. Que la longueur des pointes doit être en raison inverse de leur distance. Enforte que si l'une a des pointes de 12. pouces, éloignées de 2. pouces les unes des autres, l'autre doit avoir des pointes de 8. pouces éloignées de 16. lignes, & ainsi des autres. 2°. Les pointes doivent être placées non par tout de suite, mais en losange. 3°. Les pointes ne doivent pas être aiguifées en quarré, mais en forme de losange. On doit les planter de manière que la plus longue des diagonales soit perpendiculaire à la largeur du féran. Il résulte de là un double avantage, la dent résiste mieux à l'effort de l'ouvrier, & le chanvre en est mieux partagé.

NOUS ne nous arrêterons pas à décrire exactement la profession de *féranneur*. Remarquons seulement quelques coups de main, qu'il doit observer. Avec ces connoissances chacun fera à portée de juger du travail de ses ouvriers.

1°. LE féranneur doit être fort, afin qu'il puisse tirer, enfoncer & retirer le chanvre d'une main ferme & assurée. Quelque facile que cela paroisse, il faut de la force & de
l'exer-

l'exercice. Dans la main d'un ouvrier adroit & fort, le chanvre donne bien plus d'étoupes, que dans celle d'un homme foible & mal adroit.

2° PLUS le chanvre sérancé est long & meilleur il est. Mais comme les fileuses sont obligées de le doubler, lors qu'elles le mettent sur leur quenouille, il vaut mieux qu'il soit brisé sur le séran. Il suffit que le chanvre ait trois pieds de longueur, pour qu'il serve à un cordier. Cependant on ne doit pas le partager, à moins qu'on ne puisse le couper en deux parties égales. Si on n'en ôte qu'une petite portion, elle se perd parmi le rebut.

3° QUAND le séranceur a pris une poignée de chanvre, il ne doit la faire entrer dans le séran que peu-à-peu, sans cette précaution les fils s'emmêlent & se rompent.

4° QUAND le chanvre a été sérancé d'un côté, l'ouvrier doit le tourner dans la main afin de travailler aussi l'autre extrémité. Enforte que plus on approche du milieu, plus aussi le chanvre est épais & plus il est difficile à travailler. Un ouvrier trop foible ou trop timide craint d'approcher ses mains du séran. Le chanvre paroît fin & beau aux deux extrémités & au milieu il demeure mal propre; jamais le chanvre ne peut être aussi bien nettoié au milieu, que dans les extrémités. Mr. *Du Hamel* veut, que l'on remédie à cet inconvénient par le moien d'un instrument qu'il nomme *frottoir*. C'est une plaque de fer de trois ou quatre pouces de largeur, de
deux

deux lignes d'épaisseur & de deux pieds & demi de longueur. On l'affermit verticalement sur un poteau. Le séranceur prend avec la main droite la poignée de chanvre, qu'il tient & la jettant sur le frottoir, il frotte le milieu jusques à ce qu'il soit égal aux deux extrémités. On se sert aussi pour cela d'une planche d'un pouce & demi d'épaisseur, au milieu de laquelle on a pratiqué un trou rond de trois ou quatre pouces de diamètre, par lequel on fait passer le chanvre. Cette méthode nétoie encore mieux le chanvre, mais il souffre beaucoup de déchet. Ce travail fini on fait passer le chanvre par le sérancé le plus fin.

5°. ON comprendra sans peine que comme le but de ce travail est de nétoier le chanvre & de partager les fils trop épais, celui qui est de lui même fin & propre en a moins besoin que celui qui est plus grossier & rempli de parties étrangères. En un mot le chanvre doit être plus ou moins sérancé, selon que le demande la finesse de la matière. Un séranceur adroit peut en préparer jusqu'à quatre vingt livres par jour. Mais il vaut mieux que l'ouvrage soit bien fait que s'il étoit gâté pour avoir voulu aller trop vite. Nos païsans qui ne font travailler leur chanvre que pour leur propre usage, ne laissent jamais finir l'opération. Ils ont ainsi beaucoup plus de rite que d'étoupes. Mais elle est si grossière qu'elle ne peut pas produire du fil un peu fin. Plus le chanvre est sérancé & moins l'on aura de rite.*

LA

* On ne peut pas déterminer exactement le rapport qu'il

LA préparation du chanvre telle, que nous venons de la décrire est commune à tous les peuples. Nous l'avons prise de nos pères qui s'en sont toujours servis depuis que le hasard, ou la nécessité eut découvert aux hommes les propriétés de cette plante, depuis qu'ils l'eurent transportée dans leurs possessions pour la faire servir à leurs usages. Malgré le tems qui s'est écoulé depuis cette utile découverte il ne paroît pas que les hommes aient pensé à rendre l'usage de cette plante plus commun, ni sa préparation plus facile. Il étoit réservé à nôtre siècle, qui a su joindre une connoissance plus détaillée des secrets de la nature avec de plus justes idées sur le commerce, de perfectionner encore cet art. Mr. *Marcandier* Conseiller au Parlement de *Bourges* a fait là dessus un essai, que l'expérience a confirmé & dont ses concitoyens ont tiré beaucoup d'avantage. On trouve dans plusieurs Journaux l'ouvrage, dans lequel il rend raison de ses procédés, & il a communiqué sa méthode au public dans son *traité sur le chanvre*. Nous en ajouterons ici un extrait pour servir de suite à cet essai.

qu'il y a entre le chanvre grossier & le chanvre travaillé. La valeur est exactement la même; car la finesse compense le déchet. Plus il est fin & plus il est fort. Mr. Du Hamel a consulté là dessus l'expérience, & il a trouvé qu'une corde faite de chanvre plus fin, que nous nommons *rite* est le double plus forte que celle qui est composée de ce chanvre grossier que l'on nomme étoupes. Cette dernière espèce est toujours inégale & plus cassante que l'autre.

NOU.